

Initiatives ministérielles

Nous ne pouvons pas nous attendre à ce que le Canada joue son avenir constitutionnel sur une échéance artificielle, qui n'est plus qu'à 89 jours d'ici, quand il s'est déjà écoulé 1 007 jours sans qu'il se produise quoi que ce soit ici. Même si l'accord idéal était élaboré, il ne reste pas assez de temps pour en forcer l'adoption au Parlement après en avoir évalué le pour et le contre. Il ne s'agit pas d'un simple projet de loi destiné à majorer les impôts. Il s'agit d'une loi constitutionnelle, d'une loi fondamentale du Canada.

Depuis le début, certains membres du gouvernement actuel ont prouvé qu'ils n'étaient rien d'autre que des amateurs dans les négociations constitutionnelles. Ils ont tout fait de travers, et leur conduite irresponsable a précipité la crise que nous connaissons tous. Je ne peux pas donner mon appui à la motion à l'étude, ni à n'importe quel programme constitutionnel que pourrait présenter le gouvernement, parce que je sais qu'il serait incapable de le réaliser.

C'est maintenant, dès maintenant que nous avons besoin d'harmonie, avant que ne se présente une nouvelle occasion d'engager des négociations constitutionnelles et de provoquer une crise. Nous avons besoin d'harmonie réelle, qui ne suit pas le modèle: «Si vous nous donnez ceci, alors nous étudierons la possibilité de vous accorder cela».

Je crois qu'il nous faut être partenaires dans la croissance et que cela n'est possible que si nous avons un Sénat élu, efficace et à représentation provinciale égale pour pouvoir étudier ces considérations régionales et faire en sorte que toutes les régions soient sur un pied d'égalité dans notre grande famille canadienne.

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, je serai très bref, car notre parti a déjà fait savoir, notamment par la bouche de son chef, qu'il considère la proposition McKenna comme un bon moyen de résoudre l'impasse constitutionnelle dans laquelle nous nous trouvons à l'heure actuelle.

Comme je m'intéresse beaucoup à cette initiative et que j'ai fait partie du comité parlementaire qui s'est penché sur l'Accord du lac Meech, j'attends avec impatience les séances du comité qui représentent, à mon avis, un moyen de traverser l'étape que nous vivons maintenant dans l'évolution constitutionnelle de notre pays.

Je ne garde pas un très bon souvenir de ma participation, avec mon collègue, au comité constitutionnel qui a

étudié l'Accord du lac Meech. On nous a forcés à tenir toutes nos séances ici même, à Ottawa. Nous n'avons pas été autorisés à convoquer des Canadiens de tout le pays qui voulaient témoigner. Nous avons été obligés de tenir nos audiences en août et les témoins n'ont pas disposé de tout le temps dont ils auraient eu besoin pour rédiger de bons exposés.

Mon caucus a quand même réussi à produire un rapport minoritaire, qui figure en appendice au document. Aucun des amendements que nous avons recommandés, qui auraient amélioré l'Accord du lac Meech et qui en auraient certes favorisé l'approbation, n'a été examiné ni adopté par le gouvernement.

Avec le recul, il doit être manifeste pour le gouvernement que c'était là une erreur de tactique. Nous avons adopté l'Accord du lac Meech sans notre série d'amendements. Nous l'avons accepté non parce que nous approuvions les tactiques du gouvernement mais parce que nous espérions, avec l'appui que la Chambre avait manifesté, améliorer notre Constitution en examinant les préoccupations non seulement du Québec mais de toutes les régions du Canada.

Encore une fois, nous appuyons le renvoi de la résolution à un comité dans l'espoir de faire avancer les choses afin que les Canadiens de toutes les régions et de tous les groupes ethniques puissent avoir la Constitution qu'ils veulent.

Jusqu'ici, le premier ministre et les membres du Parti conservateur n'ont rien dit qui nous porte à croire que l'étude en comité des propositions du Nouveau-Brunswick sera productive. Il est toutefois trop tôt pour blâmer le gouvernement. Je l'invite plutôt à élargir le mandat que le premier ministre s'est fixé aujourd'hui.

Nous devons connaître la position du gouvernement face à ces propositions. Nous devons savoir comment il s'y prendra pour que l'Accord du lac Meech fasse l'objet d'un consensus général et ce qu'il compte faire des propositions de M. McKenna dont nous sommes saisis aujourd'hui. Nous voulons connaître les changements que pourraient proposer les autres régions du pays et notre comité et nous assurer que le premier ministre et le gouvernement ne les traiteront pas avec le mépris dont ils ont fait preuve à l'égard du travail accompli dans des conditions très difficiles par le comité parlementaire qui a étudié l'Accord du lac Meech.